

LA CÔTE SAINT-ANDRÉ

Mise à l'honneur d'une sportive du territoire



Emilie Laurens a été nommée *Championne de France junior du 10 000m marche*. Félicitations à elle !

Grâce à l'aide financière destinée aux espoirs sportifs de Bièvre Isère Communauté en soutien aux futurs champions et potentiels sélectionnés Olympiques avec le label *Terre de Jeux 2024*, Emilie Laurens a bénéficié d'un soutien de 1000€ en 2019.

Pour bénéficier de cette aide financière, il faut avoir intégré des pôles de formation ou de sélection « France » et pratiquer une discipline inscrite dans la liste officielle des sports olympiques de Paris 2024. Il faut également être inscrits sur une des listes ministérielles des sportifs de haut niveau et être licenciés dans une association ayant son siège social sur le territoire de Bièvre Isère ou habiter sur le territoire. En contrepartie de cette aide, il est demandé au sportif d'afficher le logo de l'intercommunalité sur tous supports adaptés (vêtements, sacs...) chaque fois que cela est possible.